

# Compte d'exploitation 2013

## Prévoyance professionnelle

## Vie collective Suisse

### Traduction

Le compte d'exploitation Vie collective paraît en allemand, français, italien et anglais.  
La version allemande fait foi.



Chère lectrice, cher lecteur,

Dans le domaine de la Vie collective, 2013 a de nouveau été une excellente année pour la Bâloise Vie SA. Et ce sont les nombreuses entreprises affiliées, les assurés actifs et les bénéficiaires de rente qui en profitent.

Par ailleurs, il y a lieu de relever la forte croissance enregistrée par le portefeuille Vie collective de la Bâloise. Le nombre des assurés actifs a ainsi augmenté de +4,2% par rapport à 2012. En 2013, les primes périodiques ont affiché une croissance de +5,7%, nettement supérieure au marché.

La structure des placements n'a été adaptée que de manière marginale. Dans la catégorie de placements la plus importante, celle des titres à revenu fixe, le niveau des intérêts a modérément progressé au cours de l'année dernière, tandis que les marchés des actions ont évolué de manière réjouissante. Globalement, l'exercice 2013 se clôt avec un rendement net sur valeur comptable encore amélioré, de 2,79%.

Les assurés ont directement profité des bons résultats de l'année 2013 sous la forme d'excédents. Le fonds d'excédents a été doté de 93 millions de francs pour se monter, fin 2013, à près de 129 millions de francs. Pour 2013, les avoirs de prévoyance des assurés ont été rémunérés à un taux moyen de 1,95%, avec l'attribution des excédents au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La Bâloise se faisant un devoir d'investir dans la sécurité de la prévoyance, les réserves actuarielles ont été une nouvelle fois augmentées de près de 100 millions de francs en 2013. Ces renforcements sont soumis au contrôle de l'autorité de surveillance et servent notamment à garantir le versement des rentes en cours et à venir.

La quote-part de distribution pour les preneurs d'assurance du domaine soumis à la quote-part minimale était de 94,4% en 2013, soit bien au-dessus de la quote-part minimale exigée par loi de 90%.

La Bâloise défend le 2<sup>e</sup> pilier et prône une mise en œuvre avisée de la réforme « Prévoyance vieillesse 2020 ». Prenez part avec nous à un débat objectif.

Nous vous souhaitons une année fructueuse.

**Clemens Markstein**  
Responsable Management des produits Clients d'entreprises  
Membre du comité de direction

## Compte d'exploitation Prévoyance professionnelle 2013

Les principaux produits en matière de prévoyance professionnelle sont les primes et les rendements des capitaux. Parmi les primes figurent les primes annuelles périodiques et les primes uniques. Ces dernières se composent, entre autres, des prestations de libre passage lors des entrées en service, des montants de rachat de cotisations manquantes versés par les assurés et

des réserves mathématiques des actifs et des rentiers pour les nouveaux contrats.

Parmi les charges de l'assurance, on compte notamment les prestations de vieillesse, de survivants et d'invalidité, les prestations de libre passage versées en cas de départs, ainsi que les valeurs de rachat versées en cas d'annulations de contrats.

### Produits

Indications en 1000 CHF

Recettes de primes brutes	2013	2012
Primes d'épargne (y c. primes uniques)	2 047 376	1 709 998
dont		
→ cotisations destinées à alimenter les avoirs de vieillesse (primes d'épargne)	1 200 665	923 428
→ avoirs de vieillesse apportés (entrées en service, nouvelles affiliations)	768 651	711 172
→ apports relatifs aux rentes de vieillesse reprises	21 478	22 499
→ apports relatifs aux rentes d'invalidité et de survivants reprises	14 072	11 410
→ apports relatifs aux polices de libre passage	42 510	41 489
Primes de risque	214 919	209 959
Primes de frais	67 820	73 740
Total des primes	2 330 115	1 993 697

### Rendements des placements de capitaux

Produits des investissements directs nets	389 267	387 363
Résultat des ventes	51 348	21 105
Résultat monétaire	-9 449	-11 499
Solde des plus-values et amortissements	-10 253	-12 512
Charges d'intérêts	-4 501	-5 486
Résultat de la réassurance	-7 809	-6 015
Autres produits (résumé)	3 535	2 625
Total des produits	2 742 253	2 369 278

### Charges

Indications en 1000 CHF

Prestations d'assurance	2013	2012
Prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	475 487	474 109
Prestations de libre passage	948 123	865 982
Valeurs de rachat	162 767	302 603
Frais de traitement des prestations	15 444	9 287
Total des prestations	1 601 821	1 651 981

### Variation des provisions techniques

Avoirs de vieillesse	630 427	330 031
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	140 034	155 642
Réserves mathématiques pour les rentes d'invalidité en cours	-16 842	-22 522
Réserve mathématique polices de libre passage	-12 832	-23 932
Provisions pour cas d'assurance survenus mais non encore réglés/annoncés	36 390	-24 100
Autres provisions techniques (y c. renforcement des réserves)	140 712	103 171
Total intermédiaire	917 889	518 290
Frais d'acquisition et de gestion bruts	76 200	79 715
Autres charges (résumé)	4 815	3 714
Attribution au fonds d'excédents	93 000	70 000
Résultat du compte d'exploitation	48 528	45 578
Total des charges	2 742 253	2 369 278

Le résultat du compte d'exploitation pour l'exercice 2013, avant affectation au fonds d'excédents, s'élève à 141,5 millions de francs. De ce montant, 93 millions de francs sont affectés au fonds d'excédents.

## Chiffres clés relatifs aux rendements des capitaux

Les rendements des capitaux (bruts) comprennent notamment les rendements courants, les bénéfices et les pertes réalisés, ainsi que les amortissements nécessaires. Dans le calcul net, les frais liés à la gestion de fortune sont déduits

Indications en 1000 CHF

<b>Placements des capitaux</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Produits des investissements directs	422 652	419 189
Résultat des ventes	51 348	21 105
Résultat monétaire	-9 449	-11 499
Solde des plus-values et amortissements	-10 253	-12 512
Charges d'intérêts	-4 501	-5 486
<b>Produit brut des placements de capitaux</b>	<b>449 797</b>	<b>410 797</b>
Frais pour la gestion de fortune	-33 385	-31 826
<b>Produit net des placements de capitaux</b>	<b>416 412</b>	<b>378 971</b>

<b>Portefeuille des placements de capitaux</b>	<b>2013</b>		<b>2012</b>	
	Valeur comptable	Valeur du marché	Valeur comptable	Valeur du marché
Placements des capitaux début exercice	14 375 333	15 858 021	13 723 085	14 754 948
Placements des capitaux fin exercice	15 477 281	16 545 399	14 375 333	15 858 021

Les réserves d'évaluation correspondent à la différence entre les placements des capitaux aux valeurs comptables et aux valeurs du marché:

<b>Réserves d'évaluation</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Réserves d'évaluation début exercice	1 482 688	1 031 863
Réserves d'évaluation fin exercice	1 068 118	1 482 688
Variation des réserves d'évaluation	-414 570	450 825

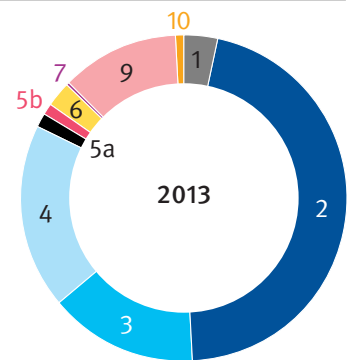
<b>Gestion de fortune</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Frais pour la gestion de fortune	33 385	31 826
En pourcentage des placements de capitaux à la valeur du marché	0,21%	0,21%

Le rendement sur valeur comptable met en rapport les produits nets des placements de capitaux avec les placements de capitaux à la valeur comptable. Pour mesurer la performance, même les variations de la valeur du marché des placements de capitaux qui n'apparaissent pas au compte de résultat sont prises en considération. Les réserves d'évaluation correspondent à la différence entre les valeurs comptables et les valeurs du marché.

<b>Rendement et performance</b>	<b>2013</b>		<b>2012</b>	
	Brut	Net	Brut	Net
Rendement sur valeur comptable	3,01%	2,79%	2,92%	2,70%
Performance sur valeur du marché	0,22%	0,01%	5,63%	5,42%

## Portefeuille des placements des capitaux provenant de la prévoyance professionnelle

Placements des capitaux	2013		2012	
	en 1000 CHF	en %	en 1000 CHF	en %
1. Liquidités et dépôts à terme	533 506	3,45	453 420	3,15
2. Titres à revenu fixe en francs suisses	7 109 055	45,93	6 877 836	47,83
3. Titres à revenu fixe en monnaies étrangères	2 277 958	14,72	2 153 873	14,98
4. Hypothèques et autres créances nominales	2 812 775	18,17	2 643 148	18,38
5a. Actions suisses et étrangères	226 833	1,46	30 009	0,21
5b. Parts à des fonds de placement	163 901	1,06	57 394	0,40
6. Private equity et hedge funds	395 641	2,56	401 274	2,79
7. Avoirs sur instruments financiers dérivés	24 061	0,15	10 962	0,08
8. Placements en participations et entreprises liées	0	0	0	0
9. Immobilier	1 834 119	11,85	1 734 425	12,06
10. Autres placements de capitaux	101 208	0,65	16 938	0,12
<b>Total</b>	<b>15 479 057</b>	<b>100,00</b>	<b>14 379 279</b>	<b>100,00</b>



### Informations relatives aux placements de capitaux

L'année 2013 a été marquée par des marchés des actions favorables ainsi que par des taux d'intérêt à long terme et sans risque de nouveau en augmentation, après une phase de plusieurs années d'intérêt à un niveau bas. La principale cause de cette évolution est à chercher dans les premières mesures prises par la banque centrale américaine en vue de normaliser sa politique monétaire très expansive ; la Banque Centrale Européenne est intervenue de son côté pour apaiser la situation sur les marchés européens. Ces mesures ont incité les différents acteurs des marchés des capitaux à prendre davantage de risques. Dans ce contexte, nous avons pu réaliser un rendement net sur valeur comptable de 3,01% (exercice précédent : 2,92%).

Les produits directs des capitaux investis sont supérieurs à ceux de l'année dernière, encore que ce soit partiellement dû aux capitaux à disposition d'un montant plus élevé. En dépit d'une légère hausse des taux d'intérêt, le réinvestissement en titres à revenu fixe se fait avec un rendement plus faible que celui des obligations remboursées. La hausse en 2013 des taux d'intérêt a eu pour conséquence une dépréciation des titres à revenu fixe dans lesquels est investie la majeure partie des fonds. Il en résulte une performance de 0,22% tout juste positive.

Le parc immobilier et les créances hypothécaires ont également marqué l'année 2013 par la stabilité de leur rendement et de leur valeur. De nouveaux immeubles jouissant d'emplacements attrayants ont pu être ajoutés au portefeuille. Sur la base de notre évaluation positive de la conjoncture économique, nous avons élevé la part en actions au cours de l'année. Les placements financiers alternatifs – private equities et hedge funds – se sont signalés par de bons rendements. Par ailleurs, nous avons investi pour la première fois en 2013 dans des crédits aux entreprises garantis de premier ordre (Senior Secured Loans). Ceux-ci figurent au poste fonds de placement.

Malgré le cours de change plancher fixé par la Banque Nationale Suisse, nous maintenons notre stratégie de couverture des risques de change pour les obligations en euros et les placements financiers alternatifs afin de garantir la sécurité des placements même en cas d'évolutions imprévues de la monnaie.

## Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une position actuarielle du bilan qui mentionne les parts d'excédents revenant aux preneurs d'assurance. Des fonds peuvent y être affectés si le résultat du compte

d'exploitation le permet. Les parts d'excédents allouées aux preneurs d'assurance sont prélevées dans ce fonds.

Indications en 1000 CHF

<b>Fonds d'excédents</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Solde fin exercice précédent	106 540	68 181
Attribution du compte d'exploitation	93 000	70 000
Distribution aux institutions de prévoyance	-70 948	-31 644
<b>Solde fin de l'exercice</b>	<b>128 592</b>	<b>106 537</b>

## Fonds de renchérissement

Le fonds de renchérissement est une réserve actuarielle. Il sert au financement de l'adaptation légale des rentes d'invalidité et de survivants en cours à l'évolution des prix.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les rentes qui ont débuté en 2009 ont été adaptées au renchérissement pour la première fois. En raison du recul de l'inflation (l'indice des prix à la consommation a

baissé), aucune adaptation subséquente des rentes ayant débuté avant 2009 n'a eu lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La diminution des primes de renchérissement par rapport à 2012 est due à une réduction de moitié du taux de prime de l'assurance de renchérissement à partir de 2013.

Indications en 1000 CHF

<b>Fonds de renchérissement</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Solde fin exercice précédent	233 565	225 732
Primes de renchérissement	4 058	6 975
Intérêt tarifaire / total intermédiaire	1 168	5 226
Charges pour adaptations liées au renchérissement légal <sup>1)</sup>	1 556	-1 399
Prélèvement en faveur du compte d'exploitation	1 556	-1 399
<b>Solde fin de l'exercice</b>	<b>240 347</b>	<b>233 565</b>

1) En 2013, un montant de 1,6 million de francs a été attribué à titre unique au fonds de renchérissement en raison d'un assainissement technique relatif aux années précédentes.

## Provisions techniques

Les compagnies d'assurances doivent constituer suffisamment de provisions techniques pour couvrir les obligations futures. Celles-ci comprennent notamment les avoirs de vieillesse pour les futures prestations de vieillesse.

Les provisions pour les rentes de vieillesse, de survivants et d'invalidité en cours sont régulièrement contrôlées. En raison des taux de conversion en rente élevés dans la prévoyance pro-

fessionnelle et de la persistance de taux d'intérêt bas, les provisions doivent être constamment renforcées. Pour les cas d'assurance invalidité déjà survenus mais pas encore réglés, il faut également constituer des réserves spéciales.

Le poste « parts aux excédents créditées » se réfère aux excédents déjà attribués aux polices de libre passage et aux dépôts d'excédents de collectifs d'entreprises..

Indications en 1000 CHF

<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>2013</b>		<b>2012</b>	
Avoirs de vieillesse	9 826 359		9 195 932	
→ Régime obligatoire	5 517 400		5 268 398	
→ Régime surobligatoire	4 308 959		3 927 534	
Provision complémentaire pour transformations en rente futures	281 700		259 500	
→ Régime obligatoire	230 062		220 173	
→ Régime surobligatoire	51 638		39 327	
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	1 895 114		1 755 081	
→ Régime obligatoire	1 064 087		1 005 495	
→ Régime surobligatoire	831 027		749 586	
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours	767 776		784 617	
→ Régime obligatoire	431 099		449 511	
→ Régime surobligatoire	336 677		335 106	
Renforcement de la réserve mathématique des rentes en cours	350 500		319 000	
→ Régime obligatoire	286 250		270 655	
→ Régime surobligatoire	64 250		48 345	
Réserve mathématique polices de libre passage	382 907		395 739	
Réserves pour cas d'assurance survenus mais non encore réglés/annoncés	463 300		426 910	
Fonds de renchérissement	240 346		233 565	
Parts aux excédents créditées	34 132		36 794	
Autres provisions techniques	527 627		447 396	
<b>Total</b>	<b>14 769 761</b>		<b>13 854 534</b>	

## Autres chiffres clés

Paramètres appliqués	2013		2012	
	Régime obligatoire	Régime surobligatoire	Régime obligatoire	Régime surobligatoire
Taux de conversion hommes, âge 65 ans	6,850%	5,835%	6,900%	5,835%
Taux de conversion femmes, âge 64 ans	6,800%	5,574%	6,850%	5,574%
Taux d'intérêt garanti pour la rémunération des avoirs de vieillesse	1,50%	1,25%	1,50%	1,25%
Rémunération complémentaire sur excédent (au 01.01. année suivante)	+0,25%	+1,00%	+0,25%	+1,00%
Rémunération totale moyenne <sup>1)</sup> des avoirs de vieillesse	1,95%		1,95%	

### Nombre total d'assurés fin d'année

Assurés actifs	140 928	135 213
Bénéficiaires de rente	19 621	19 231
Polices de libre passage	25 942	26 896
<b>Total des assurés</b>	<b>186 491</b>	<b>181 340</b>

### Structure des primes de frais

	Indications en 1000 CHF	
Primes de frais assurés actifs (valeur absolue)	64 978	64 625
→ Par assuré (en CHF)	461	478
Primes de frais polices de libre passage (valeur absolue)	1 315	1 398
→ Par assuré (en CHF)	51	52
Autres primes de frais	1 527	7 717
<b>Total primes de frais</b>	<b>67 820</b>	<b>73 740</b>

### Charges d'exploitation par centre de coûts

Frais d'acquisition	13 828	4 618
→ dont: commissions aux agents / courtiers <sup>2)</sup>	11 722	-
→ dont: commissions au propre service externe	2 052	-
Frais de traitement des prestations <sup>3) 4)</sup>	15 444	9 287
Frais de marketing et publicité	3 612	3 596
Autres frais de gestion générale <sup>4)</sup>	58 760	71 501
Part des réassureurs dans les frais d'acquisition et de gestion	-956	-1 065
<b>Total</b>	<b>90 688</b>	<b>87 937</b>

### Charges d'exploitation<sup>2)</sup> par centre de coûts

Frais de gestion assurés actifs (valeur absolue)	77 432	77 569
→ Par assuré (en CHF)	549	574
Frais de gestion bénéficiaires de rente (valeur absolue)	10 792	7 925
→ Par assuré (en CHF)	550	412
Frais de gestion polices de libre passage (valeur absolue)	2 464	2 443
→ Par assuré (en CHF)	95	91
Frais de gestion pour autres centres de coûts	0	0
<b>Total</b>	<b>90 688</b>	<b>87 937</b>

En raison des instructions de la FINMA quant à la présentation des coûts dans les comptes d'exploitation de la prévoyance professionnelle, les modifications suivantes dans la présentation des charges d'exploitation sont à relever pour l'année 2013:

1) Moyenne avec un rapport avoirs de vieillesse obligatoire/surobligatoire: 60:40

2) Sous « frais d'acquisition » doivent figurer en 2013 pour la première fois aussi les indemnités pour les courtiers/agents. Les « commissions aux courtiers/agents » (d'un montant de 11,722 millions de francs) couvrent, outre les indemnités versées pour de nouvelles acquisitions (frais d'acquisition au sens strict), également les indemnités de suivi des clients en portefeuille.

3) Les « charges pour prestations » englobent en 2013, outre les frais de traitement des sinistres, toutes les participations aux frais encourus pour les centres de coûts actifs, bénéficiaires de rente et polices de libre passage.

4) Les prélèvements sur les réserves pour les frais administratifs (frais tarifaires pour les rentes expectatives et en cours) sont désormais imputés aux processus d'épargne ou de risque. Ces modifications ont pour effet d'entraîner certains déplacements de frais entre les centres de coûts et les processus commerciaux.



## Preuve du respect de la quote-part minimale

Comme preuve du respect de la quote-part minimale, nous vous présentons ci-après le résultat du compte d'exploitation à partir de chacun des processus commerciaux.

Au moins 90 % des rendements résultant des trois processus commerciaux (processus d'épargne, de risque et de coût) doivent revenir aux preneurs d'assurance (quote-part minimale), soit sous forme de prestations d'assurance, de renforcements des réserves ou de dotations au fonds d'excédents.

Les contrats d'assurance, pour lesquels des calculs séparés de recettes et de dépenses ont été convenus, sont exclus de la quote-part minimale. Cela concerne généralement des solutions d'assurance de caisses de pension semi-autonomes, des contrats dans le cadre de programmes internationaux d'assurance et d'autres contrats spéciaux, tels que les contrats d'association.

### Affaires soumises à la quote-part minimale

Indications en 1000 CHF

Produits	2013	2012
Processus d'épargne	344 616	313 354
Processus de risque	161 247	160 060
Processus de coûts	60 880	66 108
<b>Total produits</b>	<b>566 743</b>	<b>539 522</b>
Valeur de base pour la quote-part de distribution	100%	100%
<b>Charges</b>		
Processus d'épargne	229 988	218 838
Processus de risque	73 321	76 537
Processus de coûts	62 122	66 290
<b>Total charges (1)</b>	<b>365 431</b>	<b>361 665</b>
<b>Résultat brut du compte d'exploitation (soumis à la quote-part minimale)</b>		
Processus d'épargne	114 628	94 516
Processus de risque	87 926	83 523
Processus de coûts	-1 242	-182
<b>Résultat d'exploitation brut</b>	<b>201 312</b>	<b>177 857</b>
<b>Variation des provisions techniques</b>		
Risque de longévité	41 100	45 800
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	62 200	45 600
Cas d'assurance annoncés mais non encore réglés	-	-
Cas d'assurance survenus mais non encore annoncés	3 000	15 700
Fluctuation de la valeur des placements de capitaux	-	-
Garanties d'intérêt	20 000	-
<b>Total variation des provisions techniques (2)</b>	<b>126 300</b>	<b>107 100</b>
<b>Attribution au fonds d'excédents (3)</b>	<b>43 000</b>	<b>40 000</b>
<b>Prestations en faveur des assurés (1 + 2 + 3)</b>	<b>534 731</b>	<b>508 765</b>
<b>Quote-part de distribution</b>	<b>94,4</b>	<b>94,3%</b>
<b>Résultat du compte d'exploitation</b>	<b>32 012</b>	<b>30 757</b>
(part soumise à la quote-part minimale)		
Résultat du compte d'exploitation en pourcentage	5,6%	5,7%

Dans le cadre des affaires soumises à la quote-part minimale, 94,4% des produits ont été attribués aux preneurs d'assurance pour l'année 2013.

## Affaires non soumises à la quote-part minimale

Indications en 1000 CHF

Produits	2013	2012
Processus d'épargne	71 795	65 617
Processus de risque	53 672	49 899
Processus de coûts	6 940	7 632
<b>Total produits</b>	<b>132 407</b>	<b>123 148</b>
(Valeur de base pour la quote-part de distribution)	100%	100%
<b>Charges</b>		
Processus d'épargne	42 626	46 481
Processus de risque	33 675	19 746
Processus de coûts	12 892	12 300
<b>Total charges (1)</b>	<b>89 193</b>	<b>78 527</b>
<b>Résultat brut du compte d'exploitation (non soumis à la quote-part minimale)</b>		
Processus d'épargne	29 169	19 136
Processus de risque	19 997	30 153
Processus de coûts	-5 952	-4 668
<b>Résultat d'exploitation brut</b>	<b>43 214</b>	<b>44 621</b>
<b>Variation des provisions techniques</b>		
Risque de longévité	-9 600	7 900
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	-40 000	-
Cas d'assurance annoncés mais non encore réglés	-	-
Cas d'assurance survenus mais non encore annoncés	1 300	-8 100
Fluctuations des sinistres	5 000	-
Fluctuation de la valeur des placements de capitaux	-	-
Garanties d'intérêt	20 000	-
<b>Total variation des provisions techniques (2)</b>	<b>-23 300</b>	<b>-200</b>
<b>Attribution au fonds d'excédents (3)</b>	<b>50 000</b>	<b>30 000</b>
<b>Prestations en faveur des assurés (1 + 2 + 3)</b>	<b>115 893</b>	<b>108 327</b>
<b>Quote-part de distribution</b>	<b>87,5%</b>	<b>88,0%</b>
<b>Résultat du compte d'exploitation</b>	<b>16 514</b>	<b>14 821</b>
(part non soumise à la quote-part minimale)		
Résultat du compte d'exploitation en pourcentage	12,5%	12,0%

Dans le cadre des affaires non soumises à la quote-part minimale, 87,5% des produits ont été attribués aux preneurs d'assurance pour l'année 2013.

## Explications relatives aux processus commerciaux

**Le processus d'épargne** comprend l'accumulation de l'avoir de vieillesse, la conversion des avoirs de vieillesse en rentes de vieillesse et le règlement des rentes de vieillesse correspondantes. Les rendements des capitaux (nets) sont mis en relation avec les charges composées essentiellement des frais induits par le taux d'intérêt technique (taux d'intérêt garantis) et par le règlement des rentes de vieillesse et d'enfants de pensionné en cours. Les frais liés à la gestion de fortune figurent dans les placements des capitaux.

**Le processus de risque** comprend le versement et le règlement des prestations de décès et d'invalidité (sous forme de prestations en capital et de paiements en rentes) ainsi que les expectatives de rentes de survivants liées aux rentes de vieillesse en cours. Les primes de risque encaissées sont mises en relation avec les charges induites par les prestations d'assurance, en particulier par la constitution de la réserve mathématique pour les nouvelles rentes d'invalidité et de survivants. Le processus de risque est également grevé des charges liées au traitement des prestations.

**Le processus de coûts** comprend les charges pour la gestion et la vente des assurances de la prévoyance professionnelle. Les primes de frais comptabilisées sont mises en relation avec les frais de gestion effectifs.

## Remarques concernant le compte d'exploitation

La « perméabilité » existante entre les processus permet le rééquilibrage nécessaire entre les risques différemment distribués des processus commerciaux. Ceci concerne en particulier les risques de placement dans le processus d'épargne et les risques actuariels dans le processus de risque. La constitution de provisions suffisantes et la possibilité de considérer les produits et les charges dans leur ensemble dans le cadre du compte d'exploitation sont indispensables pour l'octroi des vastes garanties du modèle de l'assurance complète et la stabilité de la prévoyance. Les petites et moyennes entreprises en sont les principaux bénéficiaires.

Bâloise Vie SA  
Aeschengraben 21, case postale  
CH-4002 Bâle

Service clientèle 00800 24 800 800  
Fax +41 58 285 90 73  
serviceclientele@baloise.ch

**Votre sécurité nous tient à cœur.**  
[www.baloise.ch](http://www.baloise.ch)